



MUTATIONS

Gwénola Ricordeau

LES DÉTENUS ET LEURS PROCHES

Solidarités et sentiments à l'ombre des murs



5. LA SEXUALITÉ : PRATIQUES ET DISCOURS

En prison plus qu'ailleurs encore, parler de sexualité est compliqué. Officiellement, ça n'existe pas, ou si peu. Du côté des détenus, le caractère extrêmement normatif des discours contribue à la dissimulation des pratiques et engendre de grandes souffrances. Au passé des uns (prostitution, violences sexuelles, commises ou subies...) s'ajoutent la diminution du désir sexuel et la répression des pratiques, faisant de la sexualité en prison une déclinaison du châtement corporel. Genet évoque la jouissance masochiste d'un plaisir interdit (« Mon geste, s'il perd en noblesse, à devenir secret augmente ma volupté¹ »). Si la sexualité des détenus est négligée, celle des femmes détenues demeure un « continent noir », pour reprendre la formule de Freud, objet de fantasmes et de dénis. Malgré l'indignation que suscite, dans l'opinion publique et parmi les surveillants, l'idée d'un droit des détenus à la (ou à une) sexualité, on sait celle-ci efficace pour obtenir la tranquillité en détention...

Désirs, frustrations et identités sexuelles

La prison est marquée par la non-mixité. L'évacuation des rapports entre le masculin et le féminin n'est pas synonyme d'absence de sexualité : le manque, omniprésent et permanent, est bien réel. Même si beaucoup

1. GENET JEAN, *Notre-Dame-des-Fleurs*, Paris, Gallimard, 1998 [1946].

de détenus s'en défendent, la frustration et l'insatisfaction procurées par toutes les formes de sexualité possibles en prison sont des points de fixation d'autres souffrances et d'autres privations. L'incarcération d'un corps n'a jamais transformé une âme en « pur esprit ». Les désirs et les pratiques sexuelles évoluent, certes, au cours de la peine. En outre, les discours des psychologues ont souvent réduit la sexualité en prison à des formes de « perversion » (l'homosexualité) ou de régression (la masturbation).

Or il est impossible, sauf à être hypocrite, d'éluder la sexualité en prison. Nombre d'éléments (la privation affective, la répression des pratiques, la reconnaissance fréquente de la virilité comme valeur...) font d'elle un enjeu majeur du système carcéral et un sujet de conversation permanent.

Le sexe, on en rigole en permanence... Le stylo, c'est une bite...
Tout a une consonance sexuelle... [...] C'est cul, cul, bite partout...

Faouzi, Clairvaux

En détention, la suggestion sexuelle est omniprésente, que ce soit à travers les nombreuses photos de femmes² ou les regards des détenus sur les rares femmes présentes en détention. Cette pensée nourrit des rumeurs, comme celles de femmes exhibitionnistes (parfois, suprême raffinement, l'épouse d'un surveillant) se donnant à voir à certains détenus, révélant autant le niveau de frustration *dedans* que ce qu'il est censé attiser *dehors*.

L'imaginaire érotique des détenus s'appauvrirait au cours de l'incarcération. Nos interlocuteurs ont plutôt suggéré que l'absence de tout substitut possible se traduit par un regain de mises en scène fantasmatiques : Sade n'a-t-il pas pratiquement rédigé toutes ses œuvres en prison ? *Dehors* comme *dedans*, les fantasmes peuvent devenir gênants.

Nous aussi, à force, on devient des obsédés.

Nadège, épouse

L'impossibilité de rapports sexuels n'entraîne pas une baisse du désir : celui qui a faim n'imagine-t-il pas des orgies sophistiquées ? Du

2. Les photos d'hommes affichées par les détenues ont rarement un caractère érotique.

reste, nourriture et sexualité ont profondément à voir : la privation de l'un est parfois compensée par l'autre et, contrairement aux préjugés, l'incarcération peut se traduire par une prise de poids. Le prisme de la régression par lequel la sexualité en prison est souvent considérée par les psychologues a été également utilisé pour expliquer ce lien entre la frustration sexuelle et des formes orales de compensation (notamment les plaisirs de manger et de fumer).

Dans les situations les plus douloureuses comme un deuil, certains éprouvent un regain du désir sexuel, considéré par les psychologues comme une réaction de protection. La frustration peut être intense, même lors d'une courte peine ou en début de peine. Beaucoup de détenus nient toute frustration sexuelle : leurs occupations en détention (travail, sport ou pratiques spirituelles) leur permettraient de « se défouler » ou de « faire abstraction de la sexualité ». Certains nient même la frustration au nom d'une position morale ou religieuse. Dans les discours sur les désirs et la frustration, beaucoup de mensonges servent à préserver l'image de soi, notamment face à une enquêtrice.

La frustration, c'est pas un problème. Je regarde jamais les pornos. Ma mentalité et ma religion, ça m'évite d'en regarder... Les pornos, c'est écœurant... Comment vous voulez gérer les pédophiles avec ça ? C'est eux qui instaurent le désir chez les détenus...

Mohamed, Clairvaux

Certains, condamnés très jeunes à de longues peines et n'ayant donc jamais eu de rapports sexuels, démentent ressentir un manque (au sens toxicomaniaque) de ce qu'ils ne connaissent pas.

Moi, le sexe, j'y pense beaucoup pour pisser. J'ai pas connu la sexualité, moi, je suis pas perturbé.

Faouzi, Clairvaux

Avec le temps, les condamnés à de longues peines banalisent la privation sexuelle : à force d'en être privé, on peut se croire sevré. D'autres nient que la prison restreigne l'accès à des partenaires éventuel(le)s et soutiennent les thèses d'une continuité, *dehors* et *dedans*, de l'expérience de la frustration sexuelle et de la généralité de la misère sexuelle.

Les mecs, dehors, ils tiraient pas plus de coups ! Il y en a plein qui font du cinoche...

Gilbert, Caen

Le niveau de frustration apparaît également dans le constat de la moindre exigence de certains à l'égard de leur partenaire (au niveau physique ou moral), l'incarcération les obligeant parfois à réfléchir sur leur sexualité et sur leurs rapports amoureux. Certes, les détenus en couple s'en défendent, même s'ils reconnaissent souvent leur attirance pour des personnes qui ne les auraient auparavant pas intéressés.

Quand la mère de mon gamin venait au parloir, j'attendais un peu de solidarité de sa part... Il y a quelque chose que j'ai appris sur moi-même, c'est que j'étais prêt à la partager avec mille hommes s'il le faut. En tant que mec jaloux avant mon incarcération, j'ai un esprit différent maintenant. J'ai tellement peur de la solitude, peur d'être tout seul, je suis prêt à partager, alors que c'est pas un gâteau, c'est pas un pain, une femme !

Mourad, Caen

Beaucoup de détenus sont confrontés à des problèmes organiques, parfois perçus comme des « avantages secondaires » : difficultés d'érection et d'éjaculation (précoce ou sans érection), fin des règles... Il est difficile d'évaluer la proportion de personnes affectées par ces troubles. Selon Monnereau, 62 % des détenus déclarent avoir des problèmes d'érection, et 78 % des problèmes d'éjaculation³. Parce que les médecins sont souvent les premiers confidents des détenus sur ces troubles, l'ouvrage du D^r Gonin est précieux sur ce sujet⁴. Il évoque comment ces difficultés sont vécues comme dévirilisantes, car faisant craindre l'impuissance. On mutile plus aisément ce corps (notamment les organes sexuels) qui ne répond plus...

Classiquement représentées comme soumises à leurs pulsions (« la femme est chair ») ou asexuées, et présumées souffrir davantage de la privation sexuelle que les hommes, les femmes n'auraient pas de désir autonome : beaucoup d'hommes se représentent systématiquement

3. MONNEREAU ALAIN, *La Castration pénitentiaire. Droit à la sexualité pour les personnes incarcérées*, Paris, Lumière et justice, 1986.

4. GONIN DANIEL, *La Santé incarcérée*, Paris, L'Archipel, 1991, p. 158.

l'homosexualité entre femmes comme une « partie à trois » (les incluant donc comme partenaire masculin). La masturbation des femmes est souvent considérée comme moins satisfaisante ou plus compliquée – voire, à proprement parler, impensable.

La frustration, ça doit être plus dur pour les femmes. Nous, on a la veuve poignée, on a les pornos. Chez les femmes, on leur coupe les concombres, les bananes.

Renald, Clairvaux

Curieusement, beaucoup de femmes partagent cette opinion, selon laquelle la masturbation est, comme le football ou le bricolage, une pratique d'hommes. D'ailleurs, dans la population générale, seulement 42 % des femmes contre 84 % des hommes disent avoir des pratiques masturbatoires⁵. Interrogés sur leurs représentations de la sexualité des femmes détenues, les hommes supposent généralement une plus grande frustration sexuelle. Cette représentation apparaît dans toute une littérature érotique où l'enfermement est une mise en scène classique de femmes nymphomanes⁶.

La conception du désir masculin comme une pulsion, forcément impérieuse, explique largement les représentations des agressions sexuelles, de la prostitution et des pratiques homosexuelles en détention. En février 2003, une détenue des Baumettes déposait une plainte pour viol contre deux surveillants⁷. Alors présente dans l'établissement, j'ai constaté la quasi-unanimité des hommes détenus : la victime était « nymphomane ». Ces mêmes détenus, convaincus que « des prisonniers sont tués tous les ans au mitard par des matons », n'imaginaient pas que ces personnels puissent violer. Le surveillant a accès, *dehors*, aux femmes : pourquoi, alors, violerait-il ?

« Ils veulent faire de nous des bêtes. » La privation sexuelle est souvent considérée, par les détenus, comme un moyen de destruction de la personnalité. Le désir sexuel relève de la condition humaine, celle d'« être désirant ». Cette souffrance supplémentaire, cette punition

5. SPIRA ALFRED et BAJOS NATHALIE, *Les Comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française, 1993, p. 129.

6. Voir ainsi le film *Les Valseuses*, 1974.

7. Les surveillants ont été condamnés à six et huit ans de prison en novembre 2004.

inutile qu'est la frustration sexuelle est considérée comme une déclinaison de la privation sensorielle et affective qu'entraîne l'incarcération. L'aiguïsement des sens qu'elle produit (accentué pour ceux qui sont placés longtemps en QI) fait de la sexualité un instrument de la punition, au cœur de la fonction de l'institution carcérale et de la tradition judéo-chrétienne (l'ascèse du corps qui purifie l'âme).

La frustration sexuelle, c'est une souffrance, mais il y a tellement d'autres souffrances quand vous êtes à l'isolement... Ce n'est pas si dramatique... [...] Je pense que l'isolement peut achever ou alors aiguïser tous les sens. Moi, j'ai l'impression d'avoir gagné de la sensibilité.

Frédéric, Clairvaux

Les hommes détenus disent généralement se masturber. Privés de la visite régulière d'une partenaire, les détenus insistent fréquemment sur la fonction de la masturbation comme moyen de conforter une identité sexuelle, de s'assurer être encore un homme. Ce besoin de réassurance est encore plus crucial pour les usagers de drogues, inquiets de leurs effets, conjugués à ceux de l'incarcération, sur leurs capacités sexuelles. Rarement directement associée au plaisir, la masturbation est souvent ramenée à une pratique hygiénique et instinctive, notamment par les condamnés à de longues peines. Ceux-là évoquent également une masturbation d'habitude, quasiment étrangère au plaisir, produit de l'ennui et du besoin de s'extraire de la réalité. Elle s'expérimenterait lors de passages dans les QD et QI, où on y aurait que « ça » à faire.

Ça peut arriver. Faire ça parce qu'on s'ennuie.

Pascal, Clairvaux

La masturbation, parfois compulsive, comme succédané à toute sexualité, pose néanmoins aux détenus le problème de la « bonne mesure ». Elle servirait l'AP (« Quand le détenu se branle, il pense pas à s'évader ! ») et, si elle est d'abord rassurante, ses effets inquiètent parfois, car elle diminuerait les capacités sexuelles lors de la reprise de relations avec un partenaire.

Quoique cela n'apparaisse jamais dans les règlements intérieurs, il existe une certaine répression de la masturbation. Au comportement pervers de certains surveillants s'ajoutent la menace permanente d'être

surpris à l'œil, l'aspiration du détenu à la « bonne tenue » et sa peur de placer le personnel, notamment féminin, dans une position de voyeur et lui-même dans celle d'exhibitionniste.

La gêne des femmes à l'égard des films pornographiques (et plus encore à déclarer leur usage) est connue. Mais disant faire comme tout le monde, Danielle (Bapaume) est l'une des rares femmes à avoir déclaré regarder des « films cochons ». La plupart des hommes reconnaissent – plus ou moins facilement, l'entretien se déroulant avec une femme – regarder régulièrement des films pornographiques. Si leur visionnage est généralement solitaire, des formes de complicité, avant et après, existent entre détenus, dont la dimension intégratrice ressemble à celle des adolescents (infantilisante pour les hommes plus matures). Dans les centrales et les CD, où certains disposent d'un lecteur de DVD, la participation aux échanges de films peut être décrite comme « fai[sant] partie des bonnes relations entre détenus » (Ronan, Clairvaux).

La multiplication des supports possibles de matériaux pornographiques (les magazines et les photos, la télévision, l'ordinateur) ancre, chez certains détenus, la sexualité dans l'irréel.

Le computer, c'est comme ma femme.

Dennis, Clairvaux

Cette irréalité repose d'ailleurs, chez certains détenus incarcérés très jeunes, sur leur absence d'expériences sexuelles avec des femmes.

J'ai aucune idée de la sexualité féminine... Il y a énormément de films de cul, de DVD qui circulent. Il y a les pornos de Canal, ceux du canal intérieur. [...] Il y a des petits groupes qui se les échangent. Je suis en plein dans ce circuit-là. À une époque, j'avais la plus grande bibliothèque de livres pornos... Dès le début, je m'y suis mis. Les surveillants sont plus cool du coup quand ils entrent dans la cellule...

Ronan, Clairvaux

Pratiques homosexuelles, discours hétérosexistes

L'ampleur des pratiques homosexuelles est difficile à appréhender ; on sait néanmoins qu'elles existent dans toutes les formes d'enfermement.

Dans les prisons de femmes, aux États-Unis, la proportion de détenues ayant une relation homosexuelle a été estimée entre 25 et 60 %⁸. Selon des statistiques françaises (élaborées dans deux maisons d'arrêt), 21 % des quatre cent vingt et un détenus interrogés affirment avoir eu des relations homosexuelles en détention et 22 % disent en avoir eu envie ou y avoir songé⁹. Ces chiffres, à considérer prudemment, souligneraient une proportion supérieure à celle, dans la population générale, des individus ayant (eu) des pratiques homosexuelles (3 à 7 %).

Dans les milieux non mixtes féminins (les pensionnats, les couvents ou les bordels), les « amitiés particulières » ont toujours été réprimées (car contraires au bon ordre et aux mœurs). Elles n'étaient cependant pas considérées comme dégradantes par les paires. La tolérance de l'AP à l'égard de l'homosexualité féminine n'est pas singulière au regard des autres pays occidentaux. Elle s'explique aussi par l'absence, en France, dans les relations entre femmes, de rapports contraints et de domination caractérisant en partie les relations homosexuelles masculines en détention. Cependant, aux États-Unis, les prisons de femmes obéiraient au même schéma liant rôles sexués et pratiques sexuelles que les détentions masculines¹⁰ : le partage des rôles homme/femme et la différence établie entre la « gouine » et la « lesbienne » reposeraient sur des pratiques bucco-génitales et des échanges économiques institutionnalisant une forme de prostitution.

Dans les détentions féminines où je suis allée (Bapaume et Pau), l'homosexualité, vécue sans gêne, rarement blâmée, ne semblait poser problème ni aux surveillantes ni aux détenues (hormis à celles qui s'inquiètent de leur changement de préférence sexuelle). Elle suscite certes d'inévitables commérages (inhérents aux groupes restreints) à propos de la formation de couples, des disputes et des ruptures. Aucun obstacle réel à leur intimité ne nous a été signalé, hormis une certaine décence. J'ai pu constater l'existence de couples, parfois le partage d'une « doublette » (une double cellule). Chez les femmes détenues, beaucoup

8. FORSYTH CRAIG J., EVANS RHONDA D. et FOSTER D. BURK, « An Analysis of Inmate Explanations for Lesbian Relationships in Prison », *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 30, n° 1, 2002.

9. MONNEREAU ALAIN, *op. cit.*

10. JACKSON BRUCE, *Leurs prisons. Autobiographie de prisonniers et d'ex-détenus américains*, Paris, Plon, 1975, p. 98 ; FORSYTH CRAIG J., EVANS RHONDA D. et FOSTER D. BURK, *art. cit.*

de couples homosexuels se contentent d'une union non officialisée, sauf, parfois, par un échange symbolique de bagues. Certaines, à Bapaume (à l'instar de certains détenus à Caen), souhaitaient conclure un pacte civil de solidarité (Pacs), lors de la libération de l'un des partenaires. Le Pacs entre détenus serait compliqué à organiser. Les membres de l'AP que nous avons interpellés à ce sujet ont évoqué des problèmes techniques ou juridiques, ne manifestant ni hostilité ni ironie à l'encontre de ces projets de Pacs, et insistant toujours sur leur bonne volonté. Mais même lorsqu'un des partenaires est libre, la démarche reste exceptionnelle et compliquée.

La nature du délit ou crime est cruciale pour les couples homosexuels en détention. Ainsi, attachée à son étiquette de caïd, Mounia (Bapaume), qui a longtemps vécu avec une codétenue, ne pouvait se permettre (aux yeux de ses codétenues et des surveillantes) d'être avec une femme inculpée d'un « sale délit ». Les expériences homosexuelles en prison sont vécues très diversement : si certaines femmes se considéraient homosexuelles avant leur incarcération, pour d'autres, c'est une « révélation ». Ces femmes (notamment les victimes d'abus sexuels) disent souvent avoir appris à aimer et à être aimées, la partenaire étant présentée parfois comme la première personne leur renvoyant une image positive d'elles-mêmes. La relation homosexuelle est parfois envisagée comme circonstancielle, avec un retour prévu à l'hétérosexualité à la sortie, certaines étant régulièrement visitées par leur compagnon, avec éventuellement les enfants du couple.

Ici, j'ai vécu avec une femme pendant deux ans et demi. Ça m'a aidée à supporter l'incarcération. Au début, c'était une relation cachée. Pour moi, c'est un péché, ça se faisait pas. [...] Et puis, j'en ai parlé à un psy, qui m'a dit que c'était normal à cause de la prison, qu'on manque de câlins... Après, je vivais mieux... mon homosexualité... Mais dehors, je veux retourner avec mon mari. Mon amie vient toujours me voir, tous les quinze jours, même si elle est avec un homme. Il est au courant. Elle vient avec lui. Mon mari aussi le sait.

Dany, Bapaume

Les femmes reconnaissent plus facilement que les hommes être attirées (même sans passage à l'acte) par des personnes de leur sexe¹¹.

11. SPIRA ALFRED et BAJOS NATHALIE, *op. cit.*, p. 136.

Que les pratiques homosexuelles masculines ébranlent la virilité des hommes alors que les pratiques féminines restent étrangères aux considérations sur la féminité des intéressées a certainement une influence. Les pratiques lesbiennes choquent généralement peu les hommes détenus : l'idée que chaque femme recèle une Sapho, même occasionnelle, est classique. Souvent considérée comme ni sexualisée (dépourvue de pénétration, elle serait de l'ordre du jeu ou de l'amitié) ni autonome (les hommes hétérosexuels s'imaginent être le troisième partenaire), cette sexualité ne les mettrait donc ni en concurrence ni en danger. Cette conception masculine d'une sexualité féminine assujettie au désir de l'homme entretient une profonde connivence avec celle d'une moindre masturbation des femmes. Dans le discours masculin, à l'idée d'un désir féminin moindre et moins impérieux que celui des hommes s'ajoute la représentation de la satisfaction de ce désir comme dépendante des hommes (donc d'eux-mêmes).

Devient-on homosexuel en prison ? La conception courante de l'homosexualité comme une sexualité de seconde zone (parce que déviante ou substitutive à une sexualité « normale ») contribue à rendre la suspicion d'homosexualité fréquente et dangereuse dans les détentions masculines. Les idées sur son aspect acquis ou inné départagent nettement les détenus arrivant en maison d'arrêt (« On l'est ou pas ») de ceux connaissant les établissements pour peines, où est généralement découverte l'« homosexualité de prison » (« Il y en a bien qui apprennent à fumer ici ! »). L'homosexualité est alors représentée comme « contagieuse », et préserver son « statut d'hétéro » nécessite de se tenir à distance. L'homosexualité de *certain*s est souvent perçue, par les *autres*, comme une mise en danger du groupe, notamment vis-à-vis de l'AP.

L'homosexualité en prison, j'y croyais pas, et à E***, ça a commencé. C'est un truc de fous... Y en a qui tentent... Y a du viol, y a des relations consenties et d'autres non. Là-bas, ils reconnaissent presque. Ils s'en cachaient pratiquement pas.

Hugo, Clairvaux

Dans les centrales et les CD, certains détenus purgeant de longues peines rationalisent l'homosexualité, solution (« adaptation secondaire », dirait Goffman¹²) à l'impossibilité d'établir des relations

12. GOFFMAN ERVING, *op. cit.*, p. 245-262.

affectives hétérosexuelles. Les détenus répondraient davantage aux propositions homosexuelles en début de peine, lorsqu'ils sont particulièrement vulnérables et que l'avenir paraît sombre. Or nos interlocuteurs ont plutôt eu leurs premières expériences homosexuelles après plusieurs années de prison, « faute de mieux ».

J'ai eu une relation sexuelle ici. Vous savez, depuis que je suis ici, j'ai beaucoup appris sur moi. Je ne sais pas si c'était le besoin... Si, c'était le besoin. C'est plutôt une expérience que je mets sur le dos de la prison. Personne n'est au courant. C'est plus dur en tant qu'immigré. Si j'étais français, je le revendiquerais... [...] Peut-être que si ça se savait, je serais renié, banni de ma famille... Je l'ai fait une fois... C'est pas une histoire de regrets, non, mais j'ai peur de prendre l'habitude ! Merde, je suis un être humain ! Ça fait sept ans que je suis en prison ! Et je me souviens de la dernière fois que j'ai fait l'amour avec une femme, c'était pas pareil...

Mourad, Caen

Beaucoup de détenus (comme Stéphane ou Noël, à Caen), notamment les auteurs d'actes pédophiles ou d'agressions sexuelles, présentent leurs pratiques homosexuelles en détention comme le résultat de leur analyse, dans un cadre thérapeutique, de leur délit ou crime comme une homosexualité refoulée. Certaines expériences homosexuelles en détention sont conçues comme une parenthèse (à l'instar de quelques-unes de celles des détenues rencontrées), voire comme une expérience franchement traumatisante. Certains hommes craignent de « prendre goût » à l'homosexualité et, en conséquence, de ne plus « redevenir normaux », c'est-à-dire d'être définitivement privés de leur virilité.

[Ma sortie,] c'est P*** [détenu avec qui il est en couple] ou une femme et avoir un enfant. [...] Moi, ce que je veux, c'est son bonheur. Moi, je serais le plus heureux du monde s'il me disait qu'il avait trouvé une femme. Des fois, j'lui dis : « P***, trouve-toi une femme ! » Comme j'lui dis, les femmes, elles sont pas toutes sauvageonnes.

Jean-Marie, Caen

Dans les rapports consentis, le partenaire passif (la « tante »), associé à la faiblesse et au manque de virilité, est méprisé : l'une des plus

graves insultes dans le monde carcéral (« enculé ») ne stigmatise-t-elle pas précisément une pratique passive ? Personne en détention (à commencer par les intéressés) ne considère les « actifs » comme des homosexuels. La déchéance du statut d'homme (subséquente aux expériences homosexuelles) s'accompagne donc d'une immense honte, dissimulée aux proches, parfois par un discours homophobe.

Des fois, pour blaguer, je disais à ma sœur : « Faut que je sorte de prison, je vais finir par m'accoupler ! » Elle rigole... Mais moi, je suis gêné quand les personnes savent que je suis dans une prison comme ça [ayant la réputation de Caen]. Qu'est-ce qu'il pense mon fils que je suis dans une prison pleine de pédés ?

Mourad, Caen

La détention peut être l'occasion d'un changement de préférences sexuelles, d'autant plus difficile à vivre que l'environnement le dénigre. Même à Caen (pratiques homosexuelles et discours hétérosexiste sont conciliables), les homosexuels signalent des attitudes hostiles à leur rencontre : la connivence entre le mépris des homosexuels et celui des femmes vient de l'expérience faite, par l'homosexuel, de la condition féminine. La présomption d'homosexualité que crée la détention oblige à démontrer qu'on n'en est pas moins de « vrais » hommes. Avec l'hyper-virilisme affiché par les homosexuels depuis les années 1970, l'absence de comportements efféminés ne suffit plus à prouver l'hétérosexualité. Certains détenus redoutent la perception, par leurs proches, des pratiques homosexuelles en détention.

Ma copine, au début, elle m'a demandé pour les agressions sexuelles... Ça lui faisait peur, comme dans les films, dans les douches, et tout ça... Au début, j'ai failli me fâcher. Pour qui elle me prend ?

Samir, Bapaume

En détention, l'homosexuel est fréquemment confondu avec le pointeur. Plus précisément, à la figure confuse homosexuel-pointeur-pédé s'oppose le gay, homosexuel avant son incarcération : son indignité est moindre car il n'a ni « succombé » ni « abdiqué » en détention (on précise parfois qu'il peut aussi être un voyou). Dans cette confusion, la violence exercée à l'encontre des pointeurs est légitimée (voire

prônée) à l'égard des homosexuels. L'hostilité *dedans* à l'égard de l'homosexualité n'est pas étonnante, quand, *dehors*, elle est encore perçue comme une sexualité indigne, notamment parce qu'étrangère à la reproduction. Récusant une conception étroite de l'homophobie, nous incluons aux attitudes négatives à l'égard de l'homosexualité sa perception comme une maladie, un péché ou un crime, ou son analyse en termes d'immaturité. En effet, la tolérance s'accommode souvent de protectionnisme et d'indulgence. La pertinence du mot « hétérosexisme » pour qualifier la position d'une grande partie des détenus tient de l'accent mis sur les normes hétérosexuelles, sans éluder des haines spécifiques (homo/trans/bi/lesbo-phobie).

Les collants, ça faisait pédé pour [la sous-directrice]. C'est un peu comme les islamistes avec les femmes... On a l'impression que ce sont les jugements d'une Inquisition. Il y a beaucoup d'homophobie. Je ne réagis pas. Je m'en fous éperdument. [...] Plus jeune, j'en ai beaucoup souffert. [...] C'est les pratiques du goulag...

Faouzi, Clairvaux

Quelques prisons sont connues pour leur forte proportion d'homosexuels et la tolérance qui y règne : hier Ensisheim, aujourd'hui le CD de Caen. Cet établissement est effectivement « à part » et a été surnommé, par les détenus comme par le personnel, le CCC (« centre de détention des culs cassés ») : l'attitude tolérante de la direction, mais aussi son utilisation des amours carcérales comme moyen de contrôle ou de marchandage ressemblent fort à ce qui existe dans les quartiers de femmes. Les détenus y négocient certains avantages : le partage d'une doublette, un emploi dans le même atelier... À Caen, la relative liberté sexuelle des détenus homosexuels et le contexte de quasi-normalité de l'homosexualité soulignent brutalement, pour les « voyous hétéros », leur propre frustration et la fragilité de leur identité, révélée par leur affichage ostensible de photos de femmes...